



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Flamboro Downs	Dundas		
Date	Samedi 12 mars 2022	Heure de départ	18 h 35	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Bourrasque de neige (Temp. : -8 °C) Vent Nord-Ouest 37km/h			
État de la piste	Courses 1 à 10 : Bonne (Variante 1 sec)			
Nombre de courses	10	Nombre de course de qualification	2 CW	Nombre total d'inscriptions 80
Total des paris mutuels	\$248,834			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Walker, Craig	Platts, Fenton	Gillies, Peter (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents)

BUREAU

La Décision #1633425 a été rendue afin d'approuver le paiement des frais d'annulation pour la période allant du 17 février au 6 mars 2022.

Les officiels des courses, John Dorion, Kelly Counsell et Craig Walker, ont rendu les décisions ci-après, pour une altercation survenue dans le paddock le 24 février 2022.

Sylvain Lacaille (Décision #1629756) a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle sur les courses de chevaux de race Standardbred de la CAJO 6.17(d) – comportement inadéquat. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$500.

Tyler Moore (Décision #1629753) a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle sur les courses de chevaux de race Standardbred de la CAJO 6.17(d) – comportement inadéquat. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$500.

COURSES

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Enquête

Examen des bris d'allure survenus au #2, "Easton Ivy", (T. Moore), et dans le dernier droit et à la ligne d'arrivée. Le #2, arrivé en 4^e position, n'a enfreint aucun des articles de la règle sur les bris d'allure.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/w3BddgTmxqw>

Course 6 – Examen du bris d'allure survenu au #6, "Askmysecretary", (S. Fillion), après le départ. Le #7, "W C Kenzie Cookie", (S. Coulter), a été signalé dans la statistique avec obstruction. Aucun placement n'est requis.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Enquête

Examen du bris d'allure survenu au #2, "Determined", (J. Turcotte), après le départ. Le #2, arrivé en 4^e position, n'a enfreint aucun des articles de la règle sur les bris d'allure.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/M1D-sIKfVSg>

Justin Turcotte a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.23.03 (b) sur les courses de chevaux de race Standardbred de la CAJO, pour avoir effectué une action du poignet au-delà de ce qui est acceptable alors qu'il faisait usage du fouet dans le dernier droit. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300 et une suspension de conduite de 5 jours consécutifs, à être purgée du 14 au 18 mars

2022. Décision #1637657

Course 9 – Le #2, “Chocolatemilktoast”, (J. Ryan), a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 10 – Examen du bris d'allure survenu au #8, “Sheilas Brush”, (P. Mackenzie), après le départ. Tous les chevaux arrière ont été signalés dans la statistique avec obstructions. Aucun placement n'est requis, car le #8 a terminé la course en dernier.

Réclamations

Course 5

“Norwegian Dad” (1), pour \$9,000, par la propriétaire- entraîneuse Katelyn Graham.